Bulletin N° 1 ▮ Novembre 2010
Fondation iFRAP 5 rue Cadet 75009 Paris ▮ www.ifrap.org ▮ Tél 01 42 33 29 15 ▮ contact@ifrap.org

FONDATION iFRAP
FONDATION POUR LA RECHERCHE SUR LES ADMINISTRATIONS ET LES POLITIQUES PUBLIQUES

BULLETIN D'INFORMATION de la FONDATION iFRAP

EDITO

Agnès Verdier-Molinié,
directeur de la Fondation iFRAP

« Un trait d'union entre notre action et vous »

Nous fêterons bientôt le premier anniversaire de la Fondation iFRAP, reconnue d'utilité publique par décret daté du 17 novembre 2009. Une année plus que chargée, car à la fois comblée par l'organisation du fonctionnement de la Fondation et tous les sujets de politiques publiques qui nous préoccupent de plus en plus.

Ce bulletin d'information sera le trait d'union entre vous, nos fidèles soutiens, et notre action. Sans entrer dans le détail des rendez-vous (parfois désespérants, parfois comiques, parfois très productifs) à l'Élysée ou Bercy et des interventions dans les médias, nous nous engageons à vous donner régulièrement un aperçu des temps forts de la Fondation.

De la Révision générale des politiques publiques à l'emballement des aides sociales, la crise de la dette et nos administrations toujours aussi réfractaires aux réformes dont la France a besoin, la Fondation iFRAP ne manque pas de travail. Ce travail, nous pouvons le faire grâce à vous. Soyez-en remerciés car cette aventure nécessite toute la force de votre confiance pour avancer.

Certains veulent encore bloquer le pays contre notre intérêt économique, refusant les « réformes » qui ne sont en fait que des ajustements. La retraite à 62 ans est de ceux-là. Nous sommes en première ligne à la Fondation iFRAP pour expliquer son caractère incontournable et le fait qu'il faudra réformer plus profondément les retraites d'ici 2018. Nous pèserons ainsi de tout notre poids dans le débat d'idées de 2012. La crise des dettes publiques a ouvert les yeux de nos concitoyens et de plus en plus nombreux sont ceux qui comprennent – ou comprendront bientôt – que notre système va droit dans le mur. Les réformes sont à la portée de notre main. Alors, nous ne baissons pas les bras, nous avançons avec toujours la même technique : la vérité des faits et des chiffres.

Agnès Verdier-Molinié,
directeur de la Fondation iFRAP

ENGAGEMENTS LÉGISLATIFS

Une des forces de la Fondation iFRAP est d'arriver à faire passer des réformes dans la législation. L'expertise que nous avons acquise sur les politiques publiques nous permet d'intervenir sur la plupart des réformes de fond dont a besoin notre pays.

La Fondation iFRAP est de plus en plus consultée, que ce soit par le Parlement, les ministères ou les partis politiques. En tant que Think-tank, la Fondation est souvent invitée, notamment à Bercy, avec d'autres Think-tanks et économistes pour donner son analyse sur la RGPP ou la politique économique de la France. Nous sommes aujourd'hui à un tournant où la Fondation iFRAP a pour mission première de faire comprendre qu'il nous faudra avant tout couper dans les dépenses publiques – en particulier sociales – plutôt que de vouloir augmenter les recettes. C'est l'avenir de la France qui est en jeu, celui de nos entreprises et celui de nos emplois. Au-delà de la réforme des retraites ou de celle des universités, c'est toute la philosophie de l'intervention publique que nous avons pour mission de faire changer. Cela passe par des changements radicaux dans la gestion de l'État au sens large : embauche des personnels sous contrats privés, réduction drastique des effectifs, coupure du lien entre fonctionnariat et politique…
Toutes ces mesures, nous nous engageons à les faire passer dans les prochaines années.

TEMPS FORTS DE L'ANNÉE

NOVEMBRE 2009
L'iFRAP reconnue fondation d'utilité publique

Par décret du Premier ministre, l'iFRAP s'est vu reconnaître le statut de fondation d'utilité publique.
« Cette reconnaissance est une grande joie pour toute l'équipe de l'iFRAP car elle est la reconnaissance de 25 années de travail que symbolisait le logo iFRAP : une fondation devenue un institut en 1988, au service d'une certaine vision de la France. Une France moins bureaucratique, plus entreprenante, plus innovatrice et entrepreneuriale. » Bernard Zimmern

MARS 2010
Les réformes à faire en France d'ici 2012, lettre ouverte à Nicolas Sarkozy

« Monsieur le Président,
Nous nous permettons de vous écrire aujourd'hui pour vous demander instamment une chose : faire les réformes pour lesquelles vous avez été élu. […] »

MAI 2010
Débat sur les retraites et la convergence public-privé

Sandrine Gorreri, directrice de la rédaction, intervient à la Convention UMP sur les retraites sur le thème de la convergence public-privé.

De gauche à droite :
Dominique Paillé, *porte-parole de l'UMP*,
Sandrine Gorreri, *directrice de la rédaction*
Chantal Brunel, *députée de Seine-et-Marne*,
Marc-Philippe Daubresse, *secrétaire général adjoint de l'UMP*,
Geneviève Roy, *vice-présidente de la CGPME*
et Jean-Baptiste Obeniche, *directeur général de l'ANACT.*

SOCIÉTÉ CIVILE

LA REVUE DES GENS LIBRES

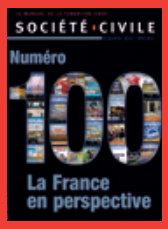

L'existence de la revue *Société Civile* a été marquée en 2010 par la sortie de son numéro 100, numéro qui nous a permis de retracer 25 années de dossiers de l'iFRAP et particulièrement quatre chantiers majeurs pour la Fondation : réforme du statut de la fonction publique, création d'entreprises, évaluation des politiques publiques, réforme des retraites.

Sur ce dernier thème, le dossier du 101e numéro de *Société Civile* a permis d'appuyer nos différents contacts parlementaires et ministériels pour insister sur la nécessaire convergence public-privé, la fusion des régimes et l'intérêt de développer une dose de capitalisation. Ce dossier a notamment été remis à l'occasion de nos auditions à la MECSS (Mission d'évaluation et de contrôle de la sécurité sociale), au Sénat, à l'Assemblée nationale, au ministère du Travail et à l'UMP.
Le numéro 103 de *Société Civile*, construit autour du thème « Prestations sociales : un dérapage incontrôlé », a connu un fort retentissement médiatique et politique. Ce numéro a été l'occasion d'une plongée dans l'univers des prestations sociales sous conditions de ressources qui font de la France la championne d'Europe en matière de protection sociale, avec 550 milliards d'euros dépensés en 2007 et probablement plus en 2009, la crise aidant. Un modèle social de plus en plus insoutenable dont il faut arrêter l'hémorragie en fixant un plafond maximum de prestations sociales par foyer fiscal.

Autre dossier de poids, celui dédié à l'intercommunalité (*Société Civile* n° 102). Cette enquête insiste sur le fait que les collectivités dépensent toujours plus, notamment en personnel, en s'appuyant sur un système fiscal totalement déresponsabilisant car financé par des dotations de l'État.
Toute l'équipe de la rédaction de Société Civile prépare activement les batailles des prochaines échéances électorales de 2012 avec des dossiers sur la fiscalité, les privatisations, les hôpitaux publics,qui continuent à dire des vérités chiffrées qui dérangent.

Sandrine Gorreri,
directrice de la rédaction

Le **Bulletin d'information de la Fondation iFRAP** est une publication de la Fondation iFRAP – Fondation reconnue d'utilité publique. 5 rue Cadet, 75009 Paris. Tél. 01 42 33 29 15. Fax 01 40 26 47 19. www.ifrap.org. **Directeur de la publication :** Bernard Zimmern. **Directeur :** Agnès Verdier-Molinié. **Conception éditoriale et graphique, secrétariat de rédaction :** TEMA|*presse* (03 87 69 18 01). **Impression :** Groupe Socosprint Imprimeurs/88000 Épinal, certifié PEFC CTP/1-013. Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
Dépôt légal : novembre 2010. ISSN : En cours.

JUIN 2010

• Colloque au ministère de l'Économie et des Finances sur le thème « Reconstruire notre économie ».

Le colloque était introduit par Hervé Novelli, secrétaire d'État chargé des PME.

Suite à ce colloque, le sénateur Philippe Adnot dépose une proposition de loi visant à modifier l'article199 terdecies-0 A du Code général des impôts en vue de favoriser la création et le développement des petites entreprises communautaires. Le député de l'Indre, Nicolas Forissier, dépose une proposition de loi visant à améliorer l'efficacité des incitations fiscales pour la création et le développement des entreprises. Ces propositions ont été préparées en collaboration avec la Fondation iFRAP.

De gauche à droite : Bernard Zimmern, président de la Fondation, Nadia Bensaci de la Fondation iFRAP et Yann Le Galès, rédacteur en chef adjoint au *Figaro*.

• Audition de la Fondation iFRAP à la Commission Attali sur les thèmes « Réforme du statut de la fonction publique » et « Évaluation des politiques publiques par le Parlement et la Cour des comptes ».

www.ifrap.org

Le site Internet de
la Fondation iFRAP

- **5 000 visiteurs par jour**
- **Plus de 1 000 articles en accès libre**
- **1 newsletter hebdomadaire**
- **Tous les passages de l'iFRAP dans les médias**
- **Tous les colloques de l'iFRAP**

Le site permet également de **commander en ligne les derniers numéros et les hors-série de Société Civile,** et de **faire un don** par paiement sécurisé.

RÉINDUSTRIALISER LA FRANCE ?

Bernard Zimmern, président de la Fondation iFRAP, s'interroge sur la possibilité de réindustrialiser la France, dans le numéro d'automne 2010 de la revue Commentaire.

« Le thème de la réindustrialisation de la France est apparu peu avant les élections présidentielles françaises de 2007. Depuis, il est devenu un thème récurrent des politiques que certains voudraient voir mises en place. Il s'appuie sur une analyse comparative des économies française et allemande, et voudrait expliquer, en particulier, la chute de notre commerce extérieur et les pertes croissantes de notre balance des comptes, par le manque d'entreprises de taille intermédiaire – entre 250 et 5 000 salariés (ETI) – et particulièrement d'ETI tournées vers les fabrications comme celles du Mittelstand allemand.

Cette thèse a pénétré les milieux gouvernementaux et anime un credo largement repris par notre haute administration. Elle a donné lieu à la reconnaissance officielle des ETI et pourrait entraîner d'importantes mesures fiscales et financières pour encourager leur développement. »

À une époque où l'État est très endetté et où il est crucial d'utiliser au mieux nos ressources, il n'est donc pas sans conséquences concrètes d'examiner s'il existe réellement un déficit d'ETI et si nous avons quelque chance de revitaliser notre Mittelstand. Pour cela, examinons à travers l'histoire de sa décadence le chemin qu'il y aurait à refaire. Demandons-nous si l'exemple allemand est vraiment déterminant et s'il n'existe pas d'autres voies ayant beaucoup plus de chances de réussite. » (...)

Nous manquons d'entreprises

Toutes les analyses statistiques que nous avons pu mener ou celles que vient de publier Ernst and Young (« Grandir en Europe », 2008) convergent pour montrer que, si nous manquons en effet d'ETI par rapport aux Allemands, nous manquons encore plus de très grandes entreprises (plus de 5 000 salariés). Et ce handicap est aussi marqué avec la Grande-Bretagne qui est pourtant autant désindustrialisée que nous. Autrement dit, le diagnostic d'une économie malade par manque d'un Mittelstand n'est absolument pas confirmé par les faits. (...)

Les analyses comparées France/Royaume-Uni à partir des études du pH Group[1]

Une comparaison fine avec le Royaume-Uni qui, malgré un déficit commercial important affichait avant la crise une santé économique insolente et dont pendant la crise le chômage est resté en dessous de 8 % alors qu'il est toujours resté supérieur à 8 % en France depuis 1985, apporte un éclairage bien différent. Les statistiques prouvent que nous avons autant d'entreprises moyennes en France que chez nos voisins d'outre-Manche et que les emplois sont comparables voire légèrement supérieurs pour les entreprises de moins de 2 000 personnes. C'est à partir des catégories de taille supérieure que l'écart se creuse avec les Anglais, à leur avantage, et qui est flagrant pour les entreprises de plus de 20 000 salariés. Ce déficit en grandes entreprises expliquerait à lui seul un écart de plus de 2 millions d'emplois marchands entre nos deux pays !

1 Le pH Group est une filiale du Groupe Experian (spécialisée en cotations financières) qui a développé des bases de données sur l'ensemble des entreprises françaises et anglaises.

LE STATUT AU CŒUR DES RÉFORMES DE LA FONCTION PUBLIQUE

Dans la onzième édition de *L'Opinion européenne*, Agnès Verdier-Molinié compare les statuts des serviteurs de l'État de plusieurs pays d'Europe.

Si la plupart de nos voisins se sont engagés dans une réforme du statut, la France, en s'opposant à toute modification profonde de la fonction publique, fait aujourd'hui figure d'exception.

L'iFRAP demande la remise à plat du fonctionnement de notre administration et notamment du statut de la fonction publique. Ce sujet avait fait l'objet d'un entretien avec le député Georges Tron en mars (propos recueillis par Agnès Verdier-Molinié).

Sous la direction du politologue Dominique Reynié, *L'Opinion européenne en 2010* recense les analyses de spécialistes sur des sujets clefs : l'écologie, les finances publiques, les forces publiques…

LA RÉPONSE À LA CRISE EST-ELLE COMPATIBLE AVEC LA MODERNISATION DE L'ÉTAT ?

Sandrine Gorreri, Directrice de la rédaction, s'interroge sur les effets de la crise sur la modernisation de l'État, dans la revue de l'Association des anciens élèves de Sciences-Po Rue Saint-Guillaume.

« À la crise économique récente qui a frappé l'économie mondiale, les États ont répondu par des plans de relance massifs : soutien au secteur financier et aux secteurs économiques et industriels les plus durement touchés, protection sociale accrue sur les populations les plus exposées, mesures de soutien à la consommation et de reconversion de l'emploi, etc.
Mais à la veille du débat budgétaire qui s'ouvre en France, une telle politique paraît de plus en plus difficile à poursuivre sans mettre en péril notre modèle social. En effet, les marges de manœuvre se sont tendues : les déficits budgétaires et sociaux nés de ces réponses à la crise posent la question de la soutenabilité de l'intervention publique. Et pour chaque élément nouveau de notre contrat social se pose la question du renoncement à un autre avantage.

La France doit-elle en passer par une remise à plat de son modèle social et une redéfinition des contours de l'intervention publique ? »

LA FONDATION DANS LES MÉDIAS

Le journal *La Tribune* a publié le 1er juin 2010 une tribune de Bernard Zimmern, Président de la Fondation, sous le titre « *Rendre efficaces les niches fiscales pour la création d'entreprises* ».

« L'État français désargenté est en train de découvrir que plusieurs niches fiscales défient le bon sens et servent plus à défiscaliser qu'à créer de la richesse. C'est le cas de celles qui devraient permettre aux innovateurs de mettre en œuvre leurs innovations en leur donnant les moyens de financer la création d'entreprises, de transformer l'innovation, que tous les politiques invoquent dans leurs discours, en emplois.»

Le journal *Valeurs actuelles* a publié dans son numéro du 1er juillet 2010 une tribune d'Agnès Verdier-Moliné sur le plan de rigueur français.

« On veut notre plan de rigueur ! Les études économiques les plus sérieuses montrent que, au-delà de 90 % du PIB, la dette devient un frein à la croissance. Nous sommes au pied du mur. Accepter la rigueur ou survivre sans croissance, sans création d'emplois, sous des monceaux de dettes, voilà le dilemme de la France. »

Dépenses sociales : la grande dérive

Valeurs actuelles fait sa Une du 15 juillet 2010 avec le dossier de Bertrand Nouel, expert de la Fondation iFRAP, sur les prestations sociales et leur expansion incontrôlée sous le titre « *Dépenses sociales : la grande dérive* ».

« Le constat finit presque par faire l'unanimité : le social, c'est beaucoup d'argent dépensé, mais mal. Ce que la Fondation pour la recherche sur les administrations et les politiques publiques (iFRAP) appelle « le dérapage incontrôlé », « le toujours plus », de la protection sociale française qui ne résout pas pour autant les problèmes. »

La Fondation iFRAP sur France 3 *Ce soir ou jamais* : les avantages des ministres

Agnès Verdier-Molinié, directeur de la Fondation iFRAP, était invitée le 8 juin 2010 sur le plateau de l'émission *Ce soir ou jamais*, sur France 3, pour participer à un débat sur les avantages des ministres face à Dominique de Villepin, ancien Premier ministre, Marek Halter, Jean-Michel Ribes, Yann Moix, Jean Parvulesco et René Dosière, député PS.

CHIFFRES CLÉS

Passages médias

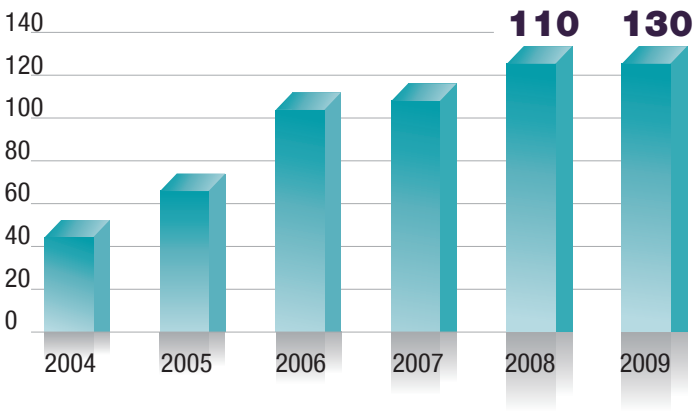

TEMA | *presse*

Le Monde.fr · LE FIGARO · BFM LA RADIO DE L'ÉCO · France 3 · iTÉLÉ

SOUTENIR LA FONDATION iFRAP

❑ **Oui**, je m'abonne à *Société Civile* pour 1 an, soit 65 € au lieu de ~~88~~ € que je règle par chèque*, libellé à l'ordre de la Fondation iFRAP

❑ M. ❑ Mme ❑ Mlle

Nom ..... Prénom .....

Organisme.....

Adresse.....

Code postal..... Localité.....

E-mail..... Tél.....

❑ **OUI**, je soutiens la Fondation iFRAP et fais un don de ..... € que je règle par chèque*, libellé à l'ordre de la Fondation iFRAP

AVANTAGE FISCAL*

Vous êtes une personne physique : au titre de l'impôt sur le revenu, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66 % de vos versements, dans la limite de 20 % du revenu imposable ; au titre de l'ISF, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt, dans la limite de 50 000 euros, de 75 % de vos dons versés.

Vous êtes une personne morale : réduction d'impôt de 60 % à imputer directement sur l'Impôt sur les Sociétés, dans la limite de 5 ‰ du chiffre d'affaires HT (report possible durant 5 ans).

* Faire deux chèques séparés
* Seuls les dons donnent droit à déduction fiscale.

Le bulletin ci-dessus est à retourner à :
Fondation iFRAP, 5 rue Cadet, 75009 Paris • Tél. 01 42 33 29 15 • E-mail : m.olivet@ifrap.org